

Discours de José Manuel Barroso à l'occasion du 50ème anniversaire de la conférence de Messine (Messine, 4 juin 2005)

Légende: Le 4 juin 2005, à l'occasion du 50ème anniversaire de la Conférence de Messine qui avait relancé la construction européenne suite au non de l'Assemblée nationale française à la Communauté européenne de défense, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso constate le besoin de tirer des leçons du passé pour faire face à la crise déclenchée par les résultats négatifs en France et aux Pays-Bas des référendums sur la ratification du traité constitutionnel.

Source: RAPID. The Press and Communication Service of the European Commission. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [09.06.2005]. SPEECH/05/327. Disponible sur <http://www.europa.eu.int/rapid/>.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_jose_manuel_barroso_a_l_occasion_du_50eme_anniversaire_de_la_conference_de_messine_messine_4_juin_2005-fr-b427cf22-9586-414d-a6a0-f90f0b8667db.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Discours de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, à l'occasion du 50ème anniversaire de la Conférence de Messine: Messine, 50 ans après: faire de la crise un atout (Messine, 4 juin 2005)

Cari Messinesi, miei carissimi europei,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi que d'être invité à m'exprimer aujourd'hui devant vous. L'occasion m'en avait déjà été donnée il y a dix ans de cela lorsque j'étais venu, comme ministre portugais des affaires étrangères, pour célébrer le 40ème anniversaire de la conférence de Messine. Mais cette fois, je viens dans ces circonstances assez singulières.

Les Français ont rejeté un grand traité européen par un «non» retentissant. La une des journaux a déclaré l'Europe «en crise». Les politiciens ont appelé au calme. Mais c'était en 1955, à la veille de la conférence de Messine.

«L'histoire ne se répète pas», a dit Mark Twain, «mais elle rime souvent». Eh bien, pour le 50ème anniversaire de cette conférence, l'histoire a montré qu'elle pouvait composer des rimes dont même Dante n'aurait pas à rougir. Une fois de plus, une partie de la presse parle de catastrophe pour l'Europe. Cette fois-ci, la France, avec les Pays-Bas, a dit non à la Constitution européenne.

Comment réagir au «non» des Français et au «nee» des Néerlandais? Quelles leçons pouvons-nous tirer, en cette période difficile, de la conférence de Messine dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire?

Tout d'abord, je dois avouer que ma première réaction au rejet de la Constitution par deux membres fondateurs de l'Union européenne a été une réaction de tristesse. Un vote négatif est le signe d'un inquiétant manque de confiance parmi les citoyens européens. Il donne à penser que certains craignent l'avenir, résistent au changement et ne croient plus que l'Union puisse apporter des solutions aux défis que nous partageons aujourd'hui.

Certes, nous devons prendre comme un signal positif le fait que les préoccupations des citoyens se sont exprimées par un vote démocratique, à la suite d'un très vif débat. Ceci est positif en soi même et nous devons respecter l'expression de la volonté des citoyens. Mais ce débat a souvent été mélangé à des enjeux nationaux et, nous devons le reconnaître, les arguments débattus au cours des deux campagnes avaient souvent peu à voir avec la Constitution européenne. A part les considérations purement nationales, la vérité est que la Constitution est devenue le bouc émissaire des peurs des citoyens. Peur de perdre le modèle social. Peur des « délocalisations ». Peur que l'Europe aille trop vite et s'étende trop loin. Peur de l'Euro ou peur de la mondialisation.

Mais le vote ne portait pas sur ces questions. Le vote ne portait pas sur les élargissements passés ou futurs. Le vote ne portait pas sur le marché unique et ses quatre libertés – libre circulation des marchandises, des services, des personnes et des capitaux – qui sont aussi anciennes que le traité issu de la conférence de Messine il y a cinquante ans. Trop souvent, durant la campagne, cela n'a pas été dit clairement. Ce qui, par contre, a été clairement confirmé, c'est que lors d'une campagne référendaire, il est difficile d'éviter la contamination de la question posée par d'autres sujets, même s'ils n'ont pas un rapport direct avec la consultation.

Examinons ensemble les principales questions en jeu pendant les campagnes référendaires.

Certains sont préoccupés par l'érosion du modèle social européen. Et pourtant, le projet de Constitution protège ce modèle. Une «clause sociale» explicite (Article III-117) oblige l'Union à tenir compte, dans la définition de ses politiques, d'aspects sociaux tels que la promotion d'un niveau d'emploi élevé, la garantie d'une protection sociale adéquate et la lutte contre l'exclusion sociale. Est-ce que nous voulons vraiment renoncer à ces principes ?

Beaucoup se disent préoccupés par un manque de démocratie au sein des institutions de l'Europe. Et pourtant, le projet de Constitution contribue largement à réduire le déficit démocratique. Il attribue au Parlement européen un rôle beaucoup plus important dans le processus décisionnel, lui conférant le pouvoir de modifier et d'approuver la presque totalité des nouvelles législations. Les portes du Conseil, en sa qualité de législateur, seront, elles aussi grandes ouvertes au public, permettant aux citoyens et aux parlements nationaux de mieux connaître les positions des gouvernements. La démocratie participative acquiert en fait un statut constitutionnel, puisqu'un titre entier de la Constitution (Titre VI) est consacré à «La vie démocratique de l'Union». Est-ce que nous voulons vraiment renoncer à ces principes ?

D'autres craignent que «l'Europe» ne soit un projet élitiste, imposé aux citoyens en dépit de leurs convictions. Et pourtant, le projet de Constitution rapproche l'Europe à la fois des citoyens et des parlements nationaux. Il donne aux citoyens le droit d'inviter la Commission à présenter des propositions sur des questions appropriées, s'ils réussissent à recueillir un million de signatures dans un nombre significatif d'États membres. Et il confère aux parlements nationaux d'importantes nouvelles compétences pour mettre en œuvre la subsidiarité. Ils seront avertis de toutes les nouvelles propositions de loi de la Commission et pourront les renvoyer pour réexamen. Est-ce que nous voulons vraiment renoncer à ces principes ?

D'autres encore sont préoccupés par la mondialisation et par des éventuelles menaces au rôle de l'Europe. Et pourtant, le projet de Constitution renforce l'influence de l'Union européenne dans le monde, la visibilité, la cohérence et l'efficacité de ses actions. Est-ce que nous voulons vraiment renoncer à ces principes ?

En général les citoyens craignent que l'Europe soit trop éloignée et trop complexe, avec ses procédures parfois byzantines qui déconcertent même les experts. Et pourtant, le projet de Constitution représente un exercice de simplification considérable. D'un assemblage déconcertant de traités se chevauchant, elle fait un texte lisible. Près de 36 types différents d'instruments juridiques cèdent la place à six seulement. Est-ce que nous voulons vraiment renoncer à cet exercice ?

Ces aspects du projet de Constitution ont-ils été souvent débattus? Comme le président du Parlement européen, le président du Conseil et moi-même, l'avons dit dans notre déclaration commune de dimanche dernier après le référendum français :

«Les responsables politiques nationaux et européens doivent faire davantage pour expliquer la vraie dimension des enjeux et la nature des solutions que seule l'Europe peut apporter... Nous devons nous interroger sur le rôle de chacun d'entre nous – gouvernements nationaux, institutions européennes, société civile – pour contribuer à une meilleure compréhension de ce projet qui ne peut pas avoir de légitimité propre sans être à l'écoute des citoyens.»

Alors, qu'allons-nous faire maintenant? Devons-nous renoncer à l'Europe juste cinquante ans après que les courageux visionnaires de Messine l'ont engagée dans une nouvelle politique de stabilité et de prospérité? Ou devons nous plutôt lutter pour trouver un nouveau consensus politique et utiliser ce moment difficile comme un moyen de relancer l'Europe ?

Il convient tout d'abord de souligner clairement que les ratifications sont avant tout l'affaire des États membres. C'est à eux qu'il revient de décider quand et comment ratifier et s'ils souhaitent continuer avec l'engagement qu'ils ont pris ou modifier leur position. Néanmoins, ce qui est important à mes yeux aujourd'hui, c'est que les États membres réagissent ensemble et que nous évitions des actions unilatérales et dispersées. C'est pour cette raison que je leur ai demandé donc d'attendre le Conseil européen des 16 et 17 juin pour arrêter leur position. Il est important que le Conseil en discute et envoie un message clair à tous les Européens. Je suis convaincu qu'un message de consensus est possible et souhaitable. S'il est vrai que nous devons envisager les implications du «non» français et néerlandais en temps utile, nous devons à la Constitution et nous devons à la démocratie de permettre à chaque État membre d'exprimer son opinion. Tous les États membres ont les mêmes droits et ils doivent tous avoir la possibilité de définir leur position. Il ne faut pas oublier que dix États membres, représentant la moitié des Européens, ont déjà dit «oui» à la Constitution. Et l'Italie en fait partie. En ratifiant la Constitution, le parlement italien, le parlement d'un pays

fondateur, a adressé un signal fort à l'Europe. L'Italie doit continuer à jouer son rôle traditionnel en faveur du processus d'intégration.

Dans le même temps, je vois mal comment rouvrir les négociations en vue de réviser la Constitution. Son texte représente un compromis très délicat dont l'élaboration a pris plusieurs années. Il est difficile d'imaginer comment un nouveau compromis, sensiblement différent de l'actuel, pourrait être approuvé. Et si l'on cherche à tenir compte des craintes de ceux qui ont voté non, quel «non» faut-il choisir ? Les électeurs néerlandais et français qui ont voté « non » avaient des mobiles très différents. Nous devons reconnaître que le « non » dans ces deux pays représente clairement une opposition à la proposition qui leur a été faite mais ne se traduit pas par un quelconque soutien à un projet alternatif.

C'est dans un moment comme celui que nous vivons actuellement que nous pourrions tirer les leçons des événements qui ont abouti à la Conférence de Messine. On oublie trop facilement que lorsqu'en 1954, l'Assemblée nationale française a voté «non» à la Communauté européenne de défense, le choc ressenti par les dirigeants européens de l'époque a été comparable à celui que nous éprouvons aujourd'hui devant les «non» français et néerlandais.

Et pourtant, les dirigeants européens n'ont pas renoncé à leurs idéaux européens. Au contraire. La conviction était répandue qu'il fallait une réaction forte et rapide. Paul-Henri Spaak, devenu ministre belge des affaires étrangères, a donc proposé de convoquer une conférence pour préparer un plan de relance. L'initiative a été très bien accueillie par Johan Willem Beyen, ministre néerlandais des affaires étrangères, qui voulait même aller plus loin, vers une «intégration économique générale». La conférence, suite à une proposition du ministre Italien Gaetano Martino, a eu lieu à Messine et a abouti, comme nous le savons tous, à la Communauté économique européenne et à la Communauté européenne de l'énergie atomique.

En 1954, une crise a conduit à la relance et au renforcement de l'Europe. Plutôt que donner un coup d'arrêt brutal, les dirigeants européens ont redoublé d'efforts pour mettre sur pied une solution qui répond aux préoccupations de leurs concitoyens, à savoir la paix et la prospérité. C'est curieux de voir aujourd'hui que, devant la crise institutionnelle de l'époque, la voie choisie a été celle de chercher une réponse par le moyen de l'intégration économique.

Il nous incombe donc de ne pas nous réfugier dans la paralysie. Nous devons montrer à nos concitoyens, parfois un peu sceptiques, que l'Union européenne peut apporter maintenant plus que jamais une réponse efficace à leurs préoccupations. Les résultats des referenda de cette semaine sont un échec, oui, mais l'Europe est plus que jamais en place ; il faut se dire qu'il y a une vie au-delà du débat constitutionnel.

La Commission continue et continuera à prendre d'importantes décisions qui apportent de réels avantages à tous les citoyens de l'Europe. Nous avons un programme à appliquer, un programme soutenu unanimement par le Conseil européen et par le Parlement européen, un partenariat qui répond concrètement aux préoccupations des citoyens car il se concentre sur la prospérité, la solidarité et la sécurité. En effet, toutes les institutions européennes doivent être solidairement unies dans leur aspiration à aller de l'avant, à l'appliquer et, ainsi, à résoudre les problèmes qui préoccupent les gens. Notre action vise à créer plus d'emplois et de meilleurs emplois, à favoriser la croissance économique, le développement durable, à préserver et moderniser le modèle social européen et à garantir plus de sécurité aux citoyens. C'est comme cela que nous leur redonnerons confiance dans l'Europe et dans ses Institutions.

Le premier grand test sera peut-être celui de parvenir à un accord sur les perspectives financières pour la période 2007-2013. L'Union européenne a besoin d'un nouveau cadre budgétaire pour financer les politiques et les activités de l'Union, et il n'y a aucune raison d'en repousser la négociation. Bien au contraire: tout nous incite maintenant à montrer que l'Europe peut agir avec détermination. La Commission fera tout ce qui est en son pouvoir pour arriver à un résultat qui traduise notre volonté d'une Europe plus compétitive et plus solidaire.

Mesdames, Messieurs,

Comme ne le savaient que trop bien les six ministres des affaires étrangères réunis à Messine il y a cinquante ans, la construction de l'Europe est un exercice complexe, exposé aux crises occasionnelles. Toutefois, c'est en faisant preuve d'un réel leadership qu'ils ont transformé la crise en opportunité, et permis à l'Europe d'en sortir plus forte et meilleure, prête à relever les nouveaux défis et à assumer ses responsabilités.

Le sort de la Constitution est désormais dans les mains des États membres. La balle se trouve actuellement dans leur camp. A Rome, il y a un peu plus que six mois, les 25 gouvernements des États membres signaient le traité constitutionnel. Maintenant c'est crucial que les 25 analysent la situation ensemble et se mettent d'accord sur le chemin à suivre. Le moment est venu, une fois encore, de faire preuve de l'esprit de Messine, c'est à dire de ne pas reculer devant les difficultés, de ne pas abandonner les valeurs et les principes qui sont au cœur de notre projet.

Il est vital que nous utilisions le moment actuel pour forger un nouveau consensus politique. Le rôle de la Commission, et c'est ainsi que je le conçois, est de faciliter ce consensus, et d'éviter la confrontation entre les différents modèles ou perceptions de l'Europe. Sans ce nouveau consensus, vital en ce moment, le compromis et les solutions seront plus difficiles.

Mais, ce faisant, deux pièges dangereux sont à éviter.

Le premier consisterait à s'enfermer dans des clivages idéologiques. Pousser les divisions autour de deux monothéismes politiques ne rend pas service à l'Europe : le monothéisme du marché et le monothéisme de l'état. Aucun des deux ne résoudra tous les problèmes et toute tentative qui voudrait imposer en Europe un des deux est destinée à l'échec. Ce dont nous avons besoin maintenant est d'une synthèse intelligente entre le marché et l'état qui puisse aider l'Europe à gagner, et pas à perdre, face à la mondialisation.

Le deuxième piège serait de vouloir entrer dans le «blame game», c'est à dire dans des accusations inutiles et dangereuses, et, en particulier, transformer les Institutions européennes dans l'excuse des difficultés que l'on trouve, soit au niveau national, soit face aux défis globaux. Certes les Institutions européennes ne sont pas parfaites. Qui pourrait prétendre l'être ? C'est d'ailleurs parce que nous avons reconnu qu'il y avait certains problèmes que ma Commission, dès son entrée en fonction, il y a six mois, a décidé de préparer des initiatives pour une meilleure communication et pour améliorer la qualité de la législation (initiative «better regulation»). En effet, nous reconnaissons que nous pouvons faire mieux dans les rapports de confiance, de transparence et de responsabilité entre les citoyens et les Institutions européennes, et que celles-ci peuvent faire d'avantage pour le respect du principe de la subsidiarité et pour la simplification de ses décisions, quand il s'agit des rapports avec les citoyens et les entreprises. Mais la tentation d'imputer à « Bruxelles » les décisions impopulaires a déjà provoqué un préjudice immense dans le passé et continue de le faire. C'est le cas lorsque l'on décrit les réunions à Bruxelles comme des batailles où vainqueurs et perdants s'affrontent tous les jours au lieu de les présenter comme des occasions pour débattre, trouver des consensus et des compromis à des problèmes difficiles mais communs.

Si nous attaquons « Bruxelles » six jours par semaine, du lundi jusqu'au samedi, pouvons nous espérer un revirement complet le lendemain et attendre que les citoyens soutiennent l'Europe le dimanche ?

Si les Chefs d'Etat et de gouvernements actuels montrent le même sens de la responsabilité que les responsables politiques de l'époque ont montré à Messine il y a cinquante ans, et évitent ces deux pièges, je pense que le futur s'annonce prometteur et que l'on pourra faire de la crise actuelle un atout. C'est pourquoi, ici à Messine, je voudrais ici lancer un appel au rassemblement autour des valeurs européennes, de la civilisation et de l'âme de l'Europe, à l'effort dans la recherche d'un soutien qui nous permettra de retrouver un consensus dynamique pour une Europe capable de s'adapter aux nouveaux défis de la mondialisation. Peut-être alors, quand les dirigeants européens de demain se retrouveront ici pour célébrer le centenaire de la Conférence de Messine, rappelleront-ils qu'en 2005 aussi, il s'est produit une crise qui a été transformée en opportunité, et que l'Europe en est sortie plus forte et meilleure.

Je vous remercie.